LE GROUPE
NOUVEAU PARIS POPULAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 SEPTEMBRE 2026

CHALEUR DANS LES ÉCOLES PARISIENNES : 400 MILLIONS, C'EST UN DÉBUT, PAS UN PLAFOND

En juillet, **au budget supplémentaire, l'exécutif ne prévoyait que 12 millions d'euros pour adapter les écoles à la chaleur.** Il annonce désormais 400 millions sur la mandature. Entre les deux, **nous avons mis le maire en demeure, puis saisi le tribunal administratif.**

Ces 400 millions doivent être une première tranche. Ils représentent à peine un sixième des 2,52 milliards d'euros que nous avions chiffrés pour la rénovation thermique complète, hiver comme été, des 630 écoles publiques parisiennes. **Notre estimation est de 4 millions d'euros par école en moyenne.** Même si les 400 millions annoncés leur étaient entièrement consacrés, ils ne représenteraient qu'environ 635 000 euros par école.

C'était l'objet de notre amendement n° 200. Il ouvrait dès 2026 trente millions d'euros pour les études et les premiers travaux dans les écoles les plus vulnérables. **L'exécutif s'y est opposé et le Conseil l'a rejeté**. Une annonce ne rattrape pas ce retard : cette année, des écoles ont dû fermer dès la fin mai.

Le même vote a écarté notre amendement n° 197 sur le Plan 300 hectares d'espaces verts ouverts au public, qui prévoyait une programmation pluriannuelle et 30 millions d'euros dès 2026. **Protéger les enfants de la chaleur, c'est aussi rafraîchir la ville.** Sans budget ni calendrier, cet objectif restera une promesse.

Notre recours a contribué à faire bouger la Ville. Il est regrettable qu'il ait fallu en arriver là, alors que l'accélération de la crise climatique est connue depuis plus de dix ans. Ce recours demande ce qu'une enveloppe budgétaire ne dit pas : la liste des écoles concernées, les travaux prévus, leur coût et leur calendrier. Nous suivrons leur réalisation, école par école.

Cette équipe nous a habitués aux annonces sans lendemain : nous resterons vigilants jusqu'à l'achèvement des travaux. Ce sont les chantiers achevés qui protégeront les enfants.

→ NOTRE REQUÊTE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF POUR INACTION CLIMATIQUE

→ NOTRE AMENDEMENT 200 - CRÉATION D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL DE RÉNOVATION THERMIQUE DES ÉCOLES

→ NOTRE AMENDEMENT 197 - PLAN 300 HECTARES D'ESPACES VERTS OUVERTS AU PUBLIC